

Début : 19 h 16

Q :

- Avez-vous fait un achat groupé pour les bacs à ordures ?

R :

- L'achat groupé n'était pas offert au moment de la décision.

Q :

- Est-ce que le conseil maintient encore sa position de ne pas prolonger le sentier entre le chemin Lorette et le glissement de terrain?

R :

- .

Q :

- Y a-t-il des pourparlers ou autres en ce qui a trait au transfert du chemin du lac-Meech et la CCN?

R :

- Nous avons eu des discussions informelles portant sur le transfert du chemin au gouvernement fédéral. Si l'on va de l'avant, il y aura des consultations publiques.

Q :

- Que se passera-t-il avec ce chemin à court terme; d'ici à ce qu'une décision soit prise par la CCN?

R :

- Nous savons qu'il y a des travaux importants qui sont indispensables, mais les décisions sont prises selon les priorités afin de réduire l'augmentation de la dette.

Q :

- Pourriez-vous changer les priorités des segments qui sont à réparer sur le chemin du lac-Meech?

R :

- Nous prenons votre demande en considération.

Q :

- Lac-Meech – est-ce que je peux obtenir la confirmation qu'il y aura du gravier d'ici trois mois ?

R :

- Je ne peux rien vous garantir. Le directeur général vous tiendra informé.

Q :

- Est-ce que la hauteur de la cheminée a été prise en considération dans l'analyse de cette demande de dérogation mineure (74, chemin Pine) ?

R :

- Nous effectuerons des vérifications auprès du service de l'urbanisme et du développement durable

Q :

- La plage Tenaga, où en êtes-vous dans ce dossier ?

R :

- Le conseil a adopté une résolution relativement à une entente entre l'Association et la Municipalité de Chelsea. Le dossier est entre les mains des avocats, car le représentant de l'Association n'a pas signé ladite entente.

Fin : 19 h 51